

Gestion de patrimoine TD

Planification financière

Nous sommes heureux de vous offrir un guide explicatif des nouveaux renseignements qui figurent sur votre relevé de compte

À Planification financière, notre priorité consiste à vous aider à atteindre vos objectifs financiers et à surveiller les progrès accomplis dans ce sens.

Les clients nous disent que pour eux, l'important est de comprendre l'état de leurs placements et de connaître leur rendement et les coûts associés, à l'aide d'un langage clair et simple.

En tenant compte de ces objectifs et des commentaires formulés par les clients, nous avons entièrement repensé les relevés de compte pour y inclure des renseignements plus détaillés, dans un format plus simple et pertinent. De nouveaux renseignements ainsi qu'un historique du compte à partir du 1^{er} janvier 2012 (ou depuis l'ouverture subséquente du compte) vous offriront un portrait détaillé et à plus long terme de votre expérience de placement.

Ces améliorations témoignent de notre engagement envers vous à rehausser la qualité et la constance de tous les renseignements qui vous sont fournis, notamment ceux disponibles en ligne sur CourtierWeb^{MC}, ceux qui figurent sur vos relevés de compte améliorés et ceux que vous offre votre planificateur financier.

Vous pouvez compter sur nous pour continuer à vous offrir des conseils de placement simples, des solutions qui vous conviennent et un plan personnalisé conçu pour vous aider à réaliser votre vision personnelle du succès.

Nous vous remercions sincèrement de nous faire confiance pour la gestion de votre portefeuille de placement. Si vous avez des questions au sujet de votre nouveau relevé, veuillez communiquer avec votre planificateur financier.

De l'information supplémentaire est également fournie :

- Aperçu du fonds pour les plans d'investissement systématique
- Cycles de règlement d'opérations plus courts et ce que cela signifie pour vous
- Renseignements sur le risque lié à l'effet de levier
- Divulcation de renseignements des initiés et des actionnaires importants

Pour recevoir vos nouveaux relevés par voie électronique et accéder à plusieurs autres services en ligne utiles, vous pouvez vous inscrire à CourtierWeb^{MC} en communiquant avec notre Service de soutien, accessible en tout temps, au 1-800-667-6299. Si vous êtes déjà inscrit au service en ligne CourtierWeb^{MC}, vous pouvez choisir un autre mode de livraison dans les CyberServices en sélectionnant l'onglet Documents.

Les CyberServices vous offrent :

- une solution commode accessible en tout temps, de n'importe où, et des avis par courriel lorsque vos documents sont prêts;
- toute la souplesse voulue pour consulter, télécharger et imprimer vos relevés de compte, avis d'exécution et documents fiscaux;
- la tranquillité d'esprit de vous savoir protégé par notre garantie de sécurité des services mobiles ou en ligne TD.



Renseignements plus pertinents dans un format plus simple

Quelques nouveautés du relevé de compte amélioré :

Aperçu de votre compte

Valeur de votre compte au 30 Jun 2017
196 258,81 \$

⚠ Renseignements importants

Veillez prendre connaissance des renseignements importants sur votre compte qui figurent à la page 3.

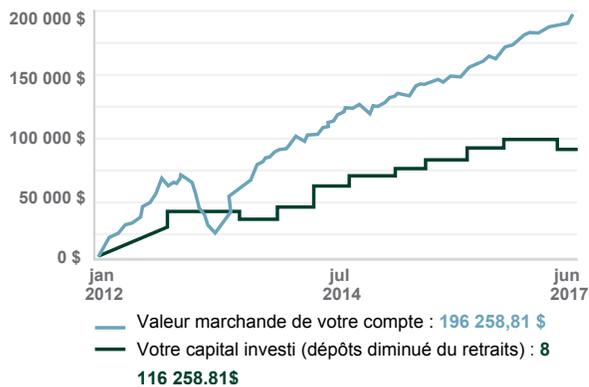
	Période actuelle (1 jun - 30 jun, 2017)	Période précédente (1 mai - 31 mai, 2017)	12 derniers mois (1 jul 2016- 30 jun 2017)	Depuis le 1 jan 2012 (1 jan 2012- 30 jun 2017)
Solde initial	194 241,30 \$	193 425,11 \$	192 823,89 \$	0.00 \$
Dépôts ou cotisations	1 200,00 \$	0,00 \$	1 200,00 \$	100 000,00 \$
Retraits	-2 500,00 \$	0,00 \$	-2 500,00 \$	- 20 000,00 \$
Variation de la valeur de votre compte	3 317,51 \$	816,19 \$	4 734,92 \$	116 258,81 \$
Solde final	196 258,81 \$	194 241,30 \$	196 258,81 \$	196 258,81 \$

► Pour en savoir plus sur ce qui est inclus dans les dépôts, cotisations et retraits de l'aperçu ci-dessus, consultez la section Définitions.

► Dollars américains convertis en dollars canadiens à un taux de 1,25 au 30 juin 2017

Rendement de votre compte

La valeur de votre compte a changé de 116 258,81 \$ depuis le 1 jan 2012.



Vos taux de rendement personnels au 30 jun 20

12 derniers mois	3 dernières années	5 dernières années	Depuis le 1 jan 2012
1,78%	6,70%	10,80%	13,45%

Le taux de rendement personnel correspond au rendement en pourcentage total obtenu sur les placements détenus dans votre compte. On entend par « rendement en pourcentage total » les gains et pertes en capital réalisés et non réalisés cumulatifs d'un placement ainsi que le revenu tiré du placement sur une période donnée, exprimés en pourcentage.

Le taux de rendement personnel est calculé à l'aide de la méthode de pondération en fonction du capital investi. Contrairement aux autres méthodes de calcul du taux de rendement, celle-ci tient compte des dépôts et des retraits que vous avez effectués ainsi que du rendement de vos placements sur une période donnée, après déduction des frais. Les taux de rendement sont fournis sur une base annualisée, à l'exception des rendements qui reflètent une période de moins d'un an.

A **Aperçu de votre compte** — Présente la valeur totale des placements détenus dans votre compte ainsi que des renseignements sur les cotisations et les retraits effectués au cours de la période présentée. Cette rubrique inclut également la valeur de votre compte qui figurait sur votre dernier relevé ainsi que les cumuls sur 12 mois et depuis le 1^{er} janvier 2012 (ou depuis l'ouverture subséquente du compte).

Remarque : Sur les prochains relevés, la colonne affichant le cumul de votre compte sur les 12 derniers mois (1^{er} juillet 2016 - 30 juin 2017) sera remplacée par une colonne présentant le cumul annuel. En décembre, la colonne du cumul annuel contiendra les données sur 12 mois pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

B **Rendement de votre compte** — Cette rubrique présente, à l'aide d'un graphique et de montants, la valeur marchande de vos placements et les montants du capital investi (les dépôts moins les retraits) entre le 1^{er} janvier 2012 (ou depuis l'ouverture subséquente du compte) et la fin de la période présentée. Ces données offrent une perspective à long terme du rendement de votre compte.

C **Vos taux de rendement personnels** — Correspondent aux taux de rendement pondérés en fonction du capital investi; ils sont exprimés en pourcentage et reflètent les gains et les pertes en capital réalisés sur vos placements. Le calcul tient aussi compte du montant et du moment de tous les mouvements de trésorerie entrants et sortants de votre compte pour exposer fidèlement vos **taux de rendement personnels**.

Détail des frais

Description	Période actuelle (\$) (1 jun - 30 jun, 2017)	Cumul annuel (\$) (1 jan – 30 jun 2017)	12 derniers mois (1 jul 2016- 30 jun 2017)
Frais que vous avez payés			
Frais d'exploitation			
Frais d'administration	0,00	50,00	50,00
Frais de retrait	25,00	25,00	75,00
Autres frais d'exploitation	5,00	5,00	0,00
Taxes sur les frais d'exploitation	3,90	10,40	16,25
Total des frais d'exploitation	33,90 \$	90,40 \$	141,25 \$
Frais payés à d'autres parties			
Frais de rachat	128,79	326,00 \$	326,00 \$
Total des frais payés à d'autres parties	128,79 \$	326,00 \$	326,00 \$
Total des frais que vous avez payés	162,69 \$	416,40 \$	467,25 \$
Rémunération que nous recevons de tiers			
Commissions de suivi	120,00	375,40	647,00
Rémunération totale reçue d'autres parties	120,00 \$	375,40 \$	647,00 \$

Pour en savoir plus sur les frais d'exploitation éventuellement applicables à votre compte, consultez le Barème des taux d'intérêt et des frais de service et la Déclaration sur notre relation d'affaires avec vous qui vous ont été remis ou demandez-en un exemplaire à votre planificateur financier.

Définitions

Explication des termes utilisés dans le tableau ci-dessus

Les frais de rachat sont exigibles lorsqu'un placement de votre portefeuille est vendu avant l'expiration du délai fixé pour les frais de rachat. Ces frais ne sont pas facturés par Planification financière, Gestion de patrimoine TD, mais par la société émettrice (p. ex. une société de fonds communs de placement).

Les commissions de suivi sont versées par la société émettrice (p. ex. une société de fonds communs de placement) à Planification financière, Gestion de patrimoine TD pour la prestation des conseils et des services que vous recevez. La commission de suivi ne vous est pas directement imputée, mais elle réduit le rendement du placement.

D **Détails des frais** — Résume les coûts de placements que vous avez payés. Seuls les éléments applicables aux activités de votre compte s'afficheront sur votre relevé.

Les frais d'exploitation varient selon le type de compte (compte transactionnel ou compte à honoraires) et peuvent comprendre les suivants :

- Frais de gestion de placement facturés, exprimés en pourcentage de l'actif total du compte
- Intérêts débiteurs portés à votre compte
- Taxes appliquées aux frais d'exploitation, soit la TPS et la TVQ ou la TVH

Les frais de négociation peuvent comprendre les frais payés à des tiers, comme les frais de rachat anticipé, imputés par la société émettrice sur les fonds vendus au cours d'une période donnée.

E **Rémunération que nous recevons de tiers** — Indique toute commission que nous verse l'émetteur de certains produits, comme les fonds communs de placement. Vous en saurez plus sur ces montants en consultant les définitions qui figurent sur le relevé.

Remarque : La colonne affichant le cumul de votre compte sur 12 mois (1^{er} juillet 2016 - 30 juin 2017) ne figurera plus sur les prochains relevés. En décembre, la colonne du cumul annuel contiendra les données sur 12 mois pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Renseignements importants pour les titulaires de compte

Aperçu du fonds pour les plans d'investissement systématique

Pour éclairer vos décisions de placement, nous vous fournirons un exemplaire de l'Aperçu du fonds lors de tout nouvel achat de fonds communs de placement. Vous y trouverez des renseignements sur les placements, les facteurs de risque, le rendement passé et les coûts du fonds.

Pour tout achat ultérieur visant le même fonds dans le cadre d'un plan d'investissement systématique (PIS), l'Aperçu du fonds ne sera pas offert, à moins que la TD choisisse de vous en donner un autre exemplaire. Pour commander sans frais l'Aperçu du fonds, vous pouvez :

- communiquer avec votre planificateur financier au numéro de téléphone ou à l'adresse postale indiqués sur votre relevé de compte de Planification financière, Gestion de patrimoine TD;
- envoyer une demande par courriel à td.waterhouse@td.com;
- soumettre une demande en ligne sur sedar.com.

Remarque : En cas de fausse déclaration dans le prospectus, la notice annuelle, l'Aperçu du fonds ou les états financiers pour les achats de fonds communs de placement effectués au moyen d'un PIS, vous bénéficiez d'un droit d'action en dommages-intérêts ou de résiliation. Aussi, vous pouvez mettre fin à votre PIS en tout temps.

Cycles de règlement d'opérations plus courts

Le 5 septembre 2017, le secteur des services financiers en Amérique du Nord fera l'objet de changements visant à raccourcir le cycle de règlement des opérations pour certains types de titres, comme les actions, les obligations de société, les obligations gouvernementales à long terme et les fonds communs de placement. Le cycle de règlement passera de trois à deux jours ouvrables suivant l'opération.

Il est important pour vous de tenir compte de ce renseignement lorsque vous touchez des fonds issus de la vente d'un titre ou vérifiez que votre compte contient les fonds nécessaires à une opération d'achat. Pour en savoir plus sur les choix qui s'offrent à vous, comme le transfert électronique de fonds, pour transférer de l'argent rapidement et facilement, communiquez avec votre planificateur financier.

Renseignements importants sur le risque lié à l'effet de levier

L'utilisation de fonds empruntés pour financer l'achat de titres implique un risque plus important qu'un achat fait uniquement avec des liquidités.

Si vous empruntez des fonds pour acheter des titres, votre responsabilité de remboursement du prêt et de paiement de l'intérêt exigible selon les exigences du prêt ne change pas, même si la valeur des titres achetés est en baisse.

Une stratégie de placement axée sur des fonds empruntés peut entraîner des pertes beaucoup plus importantes qu'une stratégie ne faisant pas appel à l'emprunt.

Divulgence de renseignements des initiés et des actionnaires importants

Afin de maintenir l'égalité des chances pour tous les investisseurs, la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières exige que les initiés et les actionnaires importants des sociétés cotées en bourse divulguent leur statut à l'ouverture d'un compte de courtage et qu'ils communiquent tout changement de statut dès qu'il survient.

De plus, les initiés et les actionnaires importants sont tenus de divulguer leur statut lorsqu'ils passent des ordres à une bourse ou à un marché canadien sur des actions et des options émises par la société à laquelle ils sont associés, ou qui sont liées à celle-ci.

Cette même exigence de déclaration s'applique à une personne qui détient une autorisation de négociation ou une procuration pour le compte d'une autre personne et qui passe des ordres au nom du titulaire du compte, lorsque l'une ou l'autre de ces personnes est un initié ou un actionnaire important des titres de l'émetteur. Cette exigence s'applique également si un initié ou un actionnaire important a un intérêt financier à l'égard d'un compte.

Planification financière, Gestion de patrimoine TD est une division de TD Waterhouse Canada Inc., une filiale de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse Canada Inc. — membre du Fonds canadien de protection des épargnants. MD Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.